



A mi-chemin entre l'écrivain classique et l'agence de communication, le métier d'écrivain public consiste essentiellement à rédiger et corriger des documents pour le compte d'autrui. Pour ce faire, capacité d'écoute, empathie, et excellente maîtrise de la langue sont indispensables.

Ça tombe bien, Delphine Grouiez possède toutes ces qualités, et bien d'autres encore ! Découverte d'un métier atypique dont le cœur n'est pas seulement d'écrire, mais d'accompagner l'autre dans son travail d'écriture.



Charleville-Mézières
Canton de Mézières-Centre-Ouest

Prête-moi ta plume !

Delphine Grouiez, 30 ans, originaire de Villers-Semeuse, ne manque pas d'audace : après une dizaine d'années à travailler dans les assurances, la jeune femme se trouve face à une envie de changement de vie professionnelle. « J'avais le sentiment d'avoir fait le tour de mon métier, j'ai donc passé un bilan de compétences pour faire le point sur mes aptitudes et mes motivations et pour trouver de quelle manière je pourrais me réorienter. Ça a été une vraie réussite ! » Après deux années, le verdict tombe : le métier d'écrivain public semble tout à fait dans ses cordes. « J'ai beaucoup d'attachement pour la langue française, je maîtrise les règles de grammaire, d'orthographe, de syntaxe et de typographie, et j'étais aussi prête à reprendre des études. » Ce qu'elle va d'ailleurs faire, en suivant par correspondance une formation de correcteur et de télétravail.

Le métier défini, reste à monter un véritable projet ; pour cette partie, Delphine a pu compter sur le soutien d'Ardennes Initiative (voir encadré), qui lui a octroyé un prêt d'honneur d'un montant de 3.500 €. Une fois les aides obtenues, elle crée dans la foulée en 2008 son entreprise d'écrivain public, Néoscript. « Les aides que j'ai reçues m'ont permis de m'équiper en informatique et en logiciels, d'acheter des livres, et même de financer ma formation. »

Ses mains pour vos idées

C'est avec les entreprises que son cabinet réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires : conception et correction de plaquettes, rédaction de courriers ou de procès-verbaux de conseils d'administration, mises à jour de pages web... « Ce sont des clients avec qui je travaille régulièrement. »

A côté des entreprises, Delphine prend aussi le temps d'apporter ses compétences au service des particuliers. « C'est clair que ça me rapporte moins, mais c'est vraiment lorsqu'on travaille auprès de particuliers que notre métier prend tout son sens : on apprend à connaître la personne, à s'imprégner de son vocabulaire, de son phrasé. Ma plus grande satisfaction, c'est quand un client me dit qu'il a vraiment l'impression que c'est lui qui a écrit ! Là, je sais que j'ai fait du bon boulot. » Et pour arriver à ce résultat, la jeune femme consacre une heure à son client pour comprendre ses motivations et s'imprégner de sa personnalité. « A l'issue de cet entretien, j'ai la trame en tête et ma lettre est quasiment terminée. »

Contrairement à une entreprise qui fait appel à elle pour se dégager d'une tâche, le particulier est dans une démarche difficile : « Il a l'impression qu'il vient parce qu'il ne sait pas comment écrire, alors que bien souvent, il cherche simplement un regard extérieur. »

La plupart des demandes de particuliers consiste à écrire à un élu ou au procureur pour une remise de peine. Dans ce dernier cas, Delphine est catégorique : « Je peux écrire une lettre de recours, mais je n'apporte pas de conseil juridique ; c'est à eux d'amener les références aux textes de loi. »

Parmi ses clients, elle a aussi des étudiants qui souhaitent corriger leur mémoire,

« C'est lorsqu'on travaille auprès de particuliers que notre métier prend tout son sens. »



Ecrire pour autrui, c'est cerner la personnalité du client et s'adapter à ses envies

leur thèse ou des articles, ainsi que des demandeurs d'emploi, pour qui elle élabore curriculum vitae et lettre de motivation, le tout sur mesure.

Dans ses corrections, Delphine intervient sur la forme, mais pas sur le fond : « J'applique toute une méthode très pragmatique de la langue française ; en fait, je m'attache seulement à la grammaire, l'orthographe, la syntaxe et la

typographie. Ce qui ne m'empêche pas pour autant de découvrir un métier ou un domaine particulier : j'ai par exemple beaucoup appris en matière d'histoire de l'art ! »

Pour la jeune femme, « La demande existe, mais le métier, bien que très ancien, est aujourd'hui encore mal connu. Je pense que notre profession a sa place dans le monde d'aujourd'hui : même avec l'outil informatique et Internet, la plupart des démarches administratives passent par l'écrit. » En somme, un métier en pleine expansion. Il n'y a qu'à voir le nombre de cabinets qui sont apparus depuis la mise en place du statut d'autoentrepreneur. « D'un côté, commente-t-elle, c'est bien que la profession sorte de l'ombre, mais il faut aussi rappeler qu'elle nécessite des compétences bien spécifiques. Ce serait dommage qu'elle soit dévalorisée par un petit nombre. »

Fervente défenseur de la langue française, Delphine l'est tout autant concernant son métier : « Depuis le mois de mai, je suis secrétaire du Syndicat national des pres-

tataires et conseils en écriture. C'est un moyen de faire connaître notre profession et de la normaliser. »

Sûr, Delphine n'a pas fini de faire couler de l'encre !

Contact :
Néoscript
www.neoscript.fr



Le Conseil général agit

Le Conseil général est partenaire d'Ardenne Initiative depuis plus de 10 ans. Créée en 1988, l'association s'est donnée pour objectif de soutenir les porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise sur le département et de les aider dans leurs relations au sein de leur nouvel environnement.

Depuis 2008, elle a mis en place avec le Conseil général un nouveau dispositif afin d'aider les entrepreneurs de moins de 30 ans et, depuis 2009, les femmes chefs d'entreprise. A ce jour, 109 projets ont été soutenus, parmi lesquels celui de Delphine Grouiez.